

MINISTERE DE LA SANTE
.....
CABINET DU MINISTRE

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

ARRETE N°2021-⁰⁹⁴/MS/CAB
portant abrogation de l'arrêté 2018-516/MS/CAB
du 11/05/2018 portant ouverture et exploitation
d'un cabinet de soins infirmiers

Visa LFN°00693

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du premier Ministre
- Vu le décret n°2021-00023/PRES/PM/SGG-CM du 1er février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM/SGG-CM du 10 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu la loi n°23/94/ADP du 19 mai 1994 portant code de la Santé publique ;
- Vu la loi n°034/98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- Vu le décret n°2005-398/PRES/PM/MS du 19 juillet 2005 portant conditions d'exercice privé des professions de santé ;
- Vu les recommandations de la mission d'évaluation du 25 Janvier 2021



ARRETE

Article 1: Est abrogé, l'arrêté 2018-516/MS/CAB du 11 mai 2018 portant autorisation d'ouverture et exploitation d'un cabinet privé de soins infirmiers à la parcelle 09, lot 24, section BN au secteur 33 (ex-24) de la Commune de Bobo-Dioulasso, province du Houet au nom de Madame SEDOGO Honorine, Attaché de santé en Chirurgie.

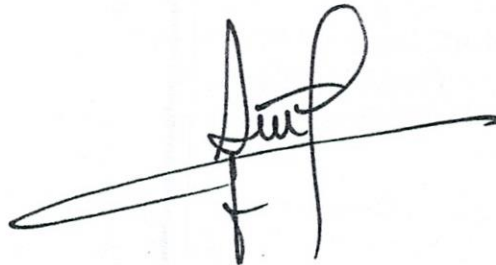
Article 2: Le présent arrêté prend effet pour compter de sa date de signature.

Article 3: L'Inspecteur général des services de santé, le Secrétaire général du Ministère de la Santé, le Gouverneur de la région des Hauts Bassins, le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 14 MAI 2021

Ampliations :

- 1- Original
- 2- Présidence du Faso
- 1- Primature
- 1- SGG.CM
- 1- ITSS
- 5- SG/ M. Sté
- 1-Toutes Directions Centrales M. Sté
- 1- Impôts
- 1- Chambre de commerce
- 1- Gouvernorat/ Bobo-Dioulasso
- 1- DRS/ Hauts Bassins
- 2- Commune de Bobo-Dioulasso
- 2- Intéressée
- 1- J.O
- 2- Archives / chrono



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon